

Les attentes d'Aulnay Environnement

6/ La Démocratie

2 février 2026

En matière de démocratie, non seulement nos attentes ont été déçues, mais la situation a été dégradée au point que l'on peut dire que peu de communes connaissent un tel déni de la démocratie participative. Nous demandions (entre autres) en 2020 :

- Que tous nouveaux projets, soient non seulement clairement présentés dans tous leurs aspects à la population, mais co-construits avec elle, au contraire de la façon dont il a été procédé, tant pour le Centre nautique ou la place Abrioux que pour le Parc Ballanger.
- Que la consultation des permis de construire soit rendue plus facile et leur publicité réelle.
- Que le Conseil Économique, Social et Environnemental soit restauré dans son vrai rôle, qui est d'être saisi de tous les projets pour donner un avis, et non pas d'être relégué à un simple rôle de relais de la propagande municipale.
- Que l'esprit et le fonctionnement des conseils de quartier soient restaurés, avec un président et un bureau constitué de simples citoyens, qu'ils soient maîtres de leur ordre du jour, et qu'ils disposent d'un budget participatif pour améliorer le cadre de vie du quartier.

Il est clair que la co-construction n'entre pas dans le système de valeurs de cette municipalité. Par exemple, aucune concertation pour la réfection de la Ferme Garcelon, qui au moins nous aurait peut-être fait comprendre l'incroyable lenteur de travaux étais sur de longues années. Pour ce site, un projet de « tiers lieu » a été monté par des habitants, mais sans doute ne convenait-il pas au pouvoir municipal.

Au lieu de faciliter la consultation des permis de construire, leur publication (qui pourrait être faite par voie électronique) a été reléguée dans un couloir incommoder et la consultation limitée à quelques jours dans la semaine.

Le Conseil Économique Social et Environnemental a été purement et simplement dissous après que les quelques obstinés à vouloir remplir leur mission aient protesté avec trop de vigueur à une convocation pendant les congés scolaires, décidée unilatéralement, comme il a toujours été procédé.

Les Conseils de Quartier ont également disparu, après une tentative de les remplacer par des balades urbaines, les notions de « *Conseil* », d' « *échange* » et de « *dialogue* » ne faisant pas non plus partie du système de pensée et de gouvernement de la municipalité. Il s'agit là d'une entrave au droit des citoyens, en contradiction avec la loi qui impose aux villes de plus de 50 000 habitants de faire vivre ces structures de la démocratie participative. En cette matière, **la municipalité est donc hors-la-loi**.

Lorsqu'elle y est contrainte, par exemple par la procédure imposée lors d'une enquête publique, le procédé est toujours le même : il faut d'abord endurer de longs « tunnels » d'exposés successifs parfois durant 1h30 avant de pouvoir poser des questions, de sorte à désamorcer la réactivité des auditeurs.

On a même proposé à une assemblée d'une trentaine de personnes, quand les uns et les autres étaient à quelques mètres, de poser les questions par téléphone en flashant un QR code ! Voilà où mène la **peur pathologique de la confrontation** ! Pour cette municipalité, qui ne souscrit pas à ses litanies d'autosatisfaction est une mauvaise personne, un véritable ennemi .Car pour justifier le refus du dialogue, il faut polariser au maximum.

Dans les instances de démocratie participative et dans les forums de la Métropole du Grand Paris, on entend des responsables municipaux dire : « Rien ne peut se faire sans les habitants ».

À Aulnay, **tout se fait sans les habitants**

IL EST TEMPS DE RÉTABLIR LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS ET LES ÉLUS !